



Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2023

Procès verbal

Le 10 mai 2023 à 19h30, les membres de l'association « Les Ludophiles d'Asnières et d'ailleurs » se sont réunis en assemblée générale dans la salle 9 du « C.A.S. – Théâtre Armande Béjart », 16 place de l'Hôtel de Ville, 92600 Asnières-sur-Seine, sur convocation du président.

Le nombre de membres à jour de leur cotisation est de 126.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Yoshihiro Kon-Sharp en qualité de président de l'association. Il est assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Cédric Germain, membre du conseil d'administration.

42 membres sont présents à l'assemblée générale et 5 membres sont représentés par pouvoir. Les pouvoirs figurent en annexe.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Les statuts n'exigeant aucun quorum, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Le président ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- Rapport d'activité 2022-2023
 - Membres
 - Séances hebdomadaires
 - Événements
- Approbation des comptes 2022-2023
- Présentation et approbation des projets 2023-2024
- Approbation des provisions pour le budget 2022-2023
- Approbation du montant de la cotisation 2022-2023
- Désignation du conseil d'administration

1. Rapport d'activité 2022-2023

Ci-dessous le rapport d'activité arrêté au 17 avril 2023

1.1. Membres

L'association compte 126 membres dont 82 Asniérois.

Dpt.	Ville	Adhérents	%
92	Asnières-sur-Seine	82	65.08%
92	Bois-Colombes	4	3.17%
92	Clichy	1	0.79%
92	Colombes	5	3.97%
92	Courbevoie	9	7.14%
92	La Garenne-Colombes	3	2.38%
92	Levallois-Perret	2	1.59%
92	Nanterre	3	2.38%
92	Puteaux	2	1.59%
92	Rueil-Malmaison	1	0.79%
92	Ville d'Avray	1	0.79%
75	Paris	2	1.59%
78	Carrière-sur-Seine	1	0.79%
78	Maison-Laffitte	1	0.79%
78	Mantes-la-Jolie	1	0.79%
78	Montigny-le-Bretonneux	1	0.79%
93	Bagnolet	1	0.79%
94	Ivry-sur-Seine	2	1.59%
94	Le Perreux-sur-Marne	1	0.79%
94	Vincennes	1	0.79%
95	Franconville	1	0.79%
95	Jouy-le-Moutier	1	0.79%
Total		126	100.00%

1.2. Séances hebdomadaires

60 séances ont été organisées depuis le 7 septembre 2022.

	Mercredis	Samedis
Séances effectuées	32 séances	28 séances
Séances restantes	13 séances	12 séances
Présence moyenne	39 personnes	14 personnes
Présence max	51 personnes	30 personnes*
Présence min	30 personnes	4 personnes

*La Horde d'Or n'occupait pas la salle 5

173 jeux différents ont été joués pour un total de 369 parties, les plus populaires étant:

Jeu de plateau	Nombre de parties
Dune Imperium	48
Terraforming Mars	33
Marvel Champions	15
Aeon's End	10
Trickerion	9
Brass Lancashire	7
Fédération	6
Dice Settlers	5

68 parties de jeux de rôles ont été jouées, les plus populaires étant:

Jeu de rôle	%
Dungeons & Dragon 5 ^{ème} édition	50,00 %
Nephilim Légende	13,20 %
Dungeon Crawler Classic	7,40 %
Mausritter	5,90 %
Les Chroniques Oubliées	2,90 %
Starfinder	2,90 %
Alien	2,90 %

1.3. Événements

12 et 19 octobre 2022 - Qualifier pour la Coupe de France de Terraforming Mars

12-13 novembre 2022 - Coupe de France de Terraforming Mars

26 novembre 2022 - Tournoi Qualificatif Championnat de France Dune Imperium

3 décembre 2022 - Téléthon

25 janvier 2023 - Soirée Platypus Games

22 mars 2023 - Soirée Sylex

2. Approbation des comptes 2022-2023

Opérations Association	Crédit	Débit
FRAIS - ASSURANCE		126.21 €
FRAIS - BANQUE		80.40 €
FRAIS - SITE INTERNET		145.60 €
FRAIS		233.56 €
FRAIS - TELETHON		94.99 €
COTIS 2021	115.00 €	
COTIS 2022	2,992.00 €	
COTIS 2022 - COMM PAYPAL		89.64 €
ACHAT JEUX		203.07 €
VENTE JEUX	5.00 €	
Sous-Total (Association - 2022/2023)	3,112.00 €	973.47 €
Solde (Association 2022/2023)	2,138.53 €	
<i>Relicat Association 2021-2022</i>	<i>2,555.24 €</i>	
Solde (Association)	4,693.77 €	
Opérations Association	Crédit	Débit
FOND DE CAISSE		140.00 €
FRAIS CDF		1,573.86 €
Inscription CDF + buvette	1,990.83 €	
Commission Paypal		4.55 €
Sous-Total (CDF TM - 2022/2023)	1,990.83 €	1,718.41 €
Solde (CDF TM - 2022/2023)	272.42 €	
<i>Relicat CDF TM 2021-2022</i>	<i>31.96</i>	
Solde (CDF TM)	304.38 €	
SOLDE TOTAL (Association + CDF TM)	4,998.15 €	

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3. Présentation et approbation des projets 2023-2024

Journée caritative Ludophiles (Téléthon), journée d'animation autour du jeu de société et jeu de rôle afin de lever collecter des dons pour une association caritative.

Le projet « Journée caritative Ludophiles » est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation des provisions pour le budget 2022-2023

130 €	Assurance
150 €	Site internet
100 €	Frais bancaire
100 €	Frais de communication (Forum etc.)
600 €	Achat de jeux et accessoires

Les provisions sont approuvées à l'unanimité.

5. Approbation du montant des cotisation 2022-2023

Approbation à l'unanimité de fixer le montant de la cotisation pour la saison 2023-2024 à 25 euros.

Un membre a demandé de prendre en considération une réduction de cotisation en fonction de certains critères de revenus (chômage, RSA etc.). Le sujet est mis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

6. Désignation du conseil d'administration

Liste des candidats sortants:

Monsieur **Romain Chauveau**, ne se représente pas.

Madame **Laure Benoist**, ne se représente pas.

Monsieur **Johan Honnet**, ne se représente pas.

Monsieur **Benoît Morette-Bourmy**, ne se représente pas.

Vote par bulletin secret pour chaque candidature:

Le mandat d'administrateur de Monsieur **Yoshihiro KON-SHARP** est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2024.

Le mandat d'administrateur de Monsieur **Vincent Courtois** est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2024.

Le mandat d'administrateur de Monsieur **Thibault Andrieu** est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2024.

Le mandat d'administrateur de Monsieur **Cédric Germain** est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2024.

Le mandat d'administrateur de Monsieur **Bertrand Lafougère** est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2024.

Le mandat d'administrateur de Monsieur **Sylvain Gourgeon** est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2024.

Monsieur **Gautier Cossard** est élu comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale de 2024 à l'unanimité.

Madame **Hélène Mérinos** est élue comme administratrice jusqu'à l'assemblée générale de 2024 à l'unanimité.

Monsieur **Benoît Meuric** est élu comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale de 2024 à l'unanimité.

Madame **Ariane Mansion** est élue comme administratrice jusqu'à l'assemblée générale de 2024 à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira plus tard afin d'élire un nouveau bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h12.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

À Asnières-sur-Seine, le 10 mai 2023

Le président de séance	Le secrétaire de séance
M. Yoshihiro KON-SHARP 	M. Cédric Germain 